

MINI TRANSAT LEGALLAIS ! L'ENTREPRISE LEGALLAIS DEVIENT PARTENAIRE TITRE DES DEUX PROCHAINES ÉDITIONS

Après six années couronnées de succès sur le très exigeant circuit Class40, **LEGALLAIS, entreprise familiale créée en 1889 et leader indépendant du négoce en produits de second œuvre pour les professionnels du bâtiment**, annonce une évolution majeure de son engagement dans la course au large. Dès 2027, l'entreprise écrira un nouveau chapitre de son aventure LEGALLAIS TEAM VOILE et devient le **partenaire titre officiel des deux prochaines éditions de la mythique Mini Transat**, au départ de La Rochelle.



La réussite d'un cycle de 6 ans en Class40 : de l'apprentissage à la conquête. Depuis 2021, LEGALLAIS a su transformer son intuition initiale en un projet de sponsoring de premier plan. De l'apprentissage nécessaire avec Pierre Casenave-Péré sur le FRA145 à l'affirmation d'un projet « 100 % conquérant, 100 % normand » porté par Fabien Delahaye sur le FRA199, ces six saisons ont été jalonnées de podiums prestigieux et d'aventures humaines intenses avec nos collaborateurs, clients et partenaires. Dès 2027, l'entreprise arrêtera son sponsoring en Class40 et écrira un nouveau chapitre de son aventure Legallais Team Voile en devenant le partenaire titre des deux prochaines éditions Mini Transat.

Aujourd'hui, LEGALLAIS passe de l'incarnation d'un projet unique à une position majeure au sein de l'écosystème de la voile. En devenant le sponsor titre de la **Mini Transat Legallais** pour les éditions 2027 et 2029 au départ de La Rochelle, l'entreprise choisit de soutenir non plus un seul athlète, mais l'intégralité d'une classe et d'une course de légende.

Un sponsoring majeur soutenant une course au large fondatrice

« Notre projet Legallais Team Voile franchit une étape historique. En devenant partenaire titre de la Mini Transat, nous rejoignons les racines de la performance et de l'artisanat maritime. C'est un retour aux fondamentaux qui résonne parfaitement avec notre ADN de multi-spécialiste. »

Philippe Casenave-Péré, président de LEGALLAIS (entreprise du GROUPE GRAND COMPTOIR)

Soutenir les fondations et révéler les talents

Le choix de la Classe Mini 6.50 n'est pas le fruit du hasard. Véritable « école des chefs », cette catégorie incarne les fondamentaux de la course au large : simplicité, audace et solidarité. C'est ici que naissent les talents de demain, là où 90 skippers et skippeuses se lancent, sans assistance technologique moderne, dans l'aventure d'une vie.

Pour LEGALLAIS, aider ces « intrépides » à traverser l'Atlantique fait écho à son propre métier : accompagner quotidiennement les artisans qui bâtissent et rénovent avec passion.



Contact Presse LEGALLAIS,
une entreprise du Groupe Grand Comptoir :

OLIVIER LEMARCHAND,
o-lemarchand@legallais.com - 06 07 33 88 60

<https://entreprise-legallais.com/legallais-team-voile/>

À propos de LEGALLAIS : Fondée en 1889, LEGALLAIS est une entreprise familiale et le leader indépendant de la distribution de produits de second œuvre pour les professionnels du bâtiment, de l'agencement et de la maintenance. Animée par 1 500 collaborateurs, l'entreprise est reconnue pour son expertise, sa qualité de service de proximité, et son engagement RSE de longue date (certifiée Great Place to Work® et membre engagé du Pacte Mondial de l'ONU).
entreprise-legallais.com

Un engagement ancré dans nos 4 valeurs

Ce partenariat titre est le miroir des valeurs qui animent **LEGALLAIS** depuis 1889:

AIMER : Aimer la mer et partager la passion brute de ces marins et l'esprit d'aventure qui anime nos 1 500 collaborateurs.

SERVIR : Se mettre au service d'une classe formatrice, pilier de la voile de compétition, comme nous servons nos clients avec enthousiasme.

EXCELLER : Célébrer la maîtrise technique et l'exigence nécessaires pour naviguer sur les plus petits bateaux de course au large du monde.

CONQUÉRIR : Accompagner l'audace de la jeunesse et la conquête de nouveaux horizons.

Embarquez dans l'aventure d'une vie

En 2027, LEGALLAIS n'invitera plus seulement ses publics à bord d'un bateau, mais à bord d'une aventure collective réunissant 90 projets de vie. Ce « tremplin » vers l'avenir est une opportunité rare de déconnexion et de dépassement de soi que nous souhaitons faire vivre à l'ensemble de nos parties prenantes.

Hissez les voiles avec nous et cap sur la Legallais Mini Transat 2027 !

LA FASCINANTE AVENTURE DE LA COURSE LA MINI TRANSAT



Depuis sa création en 1977, la Mini Transat est devenue un rendez-vous incontournable pour les amateurs et professionnels de voile.

Tous les deux ans, cette compétition mythique rassemble des navigateurs du monde entier qui rêvent de se lancer dans cette traversée transatlantique en solitaire sur des bateaux de seulement 6,50 mètres de long.

L'origine de la course la Mini Transat

Créée par le britannique Bob Salmon, la première édition de la Mini Transat a eu lieu en 1977. Cette course représente une formidable opportunité pour les navigateurs de vivre une expérience unique et de se mesurer à leurs pairs sur un terrain de jeu aussi vaste que l'océan Atlantique lui-même. Depuis cette époque, la course a vu se succéder plusieurs générations de marins prêts à relever ce défi hors du commun.

Des bateaux de légende : les Mini 6.50

Qu'ils appartiennent à la classe Série ou Proto, les bateaux engagés dans la Mini Transat partagent une caractéristique commune : leur longueur de 6,50 mètres. Malgré ces dimensions réduites, ces embarcations bénéficient des dernières avancées technologiques et offrent un haut niveau de performance.



Contact Presse LEGALLAIS,
une entreprise du Groupe Grand Comptoir :

OLIVIER LEMARCHAND,
o-lemarchand@legallais.com - 06 07 33 88 60

<https://entreprise-legallais.com/legallais-team-voile/>

